

# LES ETAPES D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION LEADER

## 1. Je rencontre les animateurs Leader

Au 03 88 97 60 79 ou [leader@petrbruchemossig.fr](mailto:leader@petrbruchemossig.fr) pour prendre rendez-vous  
Cette étape permet d'évaluer si le projet serait éligible. Toutes les étapes peuvent se faire accompagné par les animateurs Leader.

## 2. Je dépose une demande d'aide minimale

Document à télécharger sur notre site, à remplir et nous renvoyer. Aucune dépense ne doit être engagée avant cette étape. L'accusé de réception de cette demande d'aide minimale est le top départ pour engager des dépenses.

## 3. Je présente mon projet devant le comité de programmation

Il s'agit du jury local du programme Leader, composé de personnes des secteurs public, associatif et privé. Si mon projet est retenu, je passe à l'étape suivante. Sinon, je peux peut-être améliorer le projet.

## 4. Je dépose ma demande d'aide sur la plateforme EUROPAC

J'y crée un compte, remplis les informations officielles me concernant et concernant le projet, puis j'y réalise ma demande d'aide.

Plateforme EURO-PAC : [Gestion des subventions et des aides individuelles \(grandest.fr\)](http://grandest.fr)

## 5. Je signe un engagement juridique

C'est le document juridique qui lie me lie au GAL (l'équipe locale qui s'occupe de Leader) et à l'autorité de gestion (la Région Grand-Est). A faire sur EUROPAC.

## 6. Je fais ma demande de paiement

Je fournis les factures et les justificatifs sur EUROPAC.

## 7. Je reçois le paiement

### Quand réaliser mon projet ?

Je peux réaliser mon projet entre les étapes 3 et 6.